

<b>COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 14 AVRIL A 20H00</b>
--

**Membres du Conseil Municipal présents** : JAN Emeline - ALASSET Mathieu - MOUYON Bruno - HAMON Alain - POUZAC Michel - BICARD Dominique- MOLAS Jean-Robert - LAFONT Yves - BARON Alain.

**Membres du Conseil Municipal absents avec procuration** : BENETTI Benjamin (procuration à BICARD D.) - ASTIE Cédric (procuration à ASTIE C.).

**Membres du Conseil Municipal absents sans procuration** : GLEYZES Frédéric – DUGUET Jasmine – DANIAU Jean-Louis.

**Secrétaire de séance** : MOUYON Bruno.



## **Ordre du jour**

- 1/Approbation du compte de gestion du budget communal 2016
- 2/Approbation du compte administratif du budget communal 2016
- 3/Vote de l'affectation de résultat 2016 du budget communal au BP 2017
- 4/Vote des taux d'imposition
- 5/Vote du budget primitif 2017 du budget communal
- 6/Approbation du compte de gestion du budget assainissement 2016
- 7/Approbation du compte administratif du budget assainissement 2016
- 8/Vote de l'affectation de résultat 2016 du budget assainissement au BP 2017
- 9/Vote de la redevance consommation eau et prime fixe pour 2017
- 10/Vote du budget primitif 2017 du budget assainissement
- 11/Questions diverses.



Ouverture de la séance à 20h00.

### 1/ Approbation du compte de gestion du budget communal 2016 :

Le compte de gestion correspond à l'état des comptes établi par le percepteur.

Il est en adéquation avec les titres et mandats émis et en corrélation avec le compte administratif.

Le résultat de l'exercice 2016 est de 79 069.44 € en fonctionnement et de – 123 049.83 € en investissement.

Le résultat de clôture de 2016 s'élève :

- en fonctionnement à 228 279.76 € et

- en investissement à – 87 715.56€.

Il sera affecté au BP 2017.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité- 11 voix pour.

### 2/Approbation du compte administratif du budget communal 2016 :

Il est conforme au compte de gestion de la perception.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 420 030.08€.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 499 099 52€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 151 510.38 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 28 460.55€

Les dépenses et les recettes 2016 sont examinées en vertu du comparatif et du grand livre 2016.

Hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif est approuvé à l'unanimité- 10 voix

pour.

### 3/Vote de l'affectation de résultat du budget communal 2016 au BP 2017 :

L'examen du compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 228 279.76 € et

un déficit en investissement de 87 715.56€.

Il est proposé donc d'affecter l'excédent de fonctionnement au BP 2017, soit 146 564.20 € (228 279.76 € - 87 715.56 €).

L'affectation de résultats 2016 est approuvée à l'unanimité- 11 voix pour.

#### 4/ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 :

Monsieur le Maire propose une augmentation des taux des 3 taxes de 2% au regard des arguments

suivants :

- Désengagement de l'état en matière d'urbanisme (transfert de l'instruction de l'urbanisme à Terres Lauragais à raison de 144€ /acte à la charge de la commune). Soit un coût de 4000€/an
- Investissements futurs,
- Fonctionnement,
- Travaux importants nécessaires sur la commune,
- Baisse des dotations de l'état (DGF...)

Augmentation du taux de 2% approuvé à l'unanimité – 11 voix pour.

Soit un taux de 13.73% pour la taxe d'habitation, un taux de 10.38 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et un taux de 55.74% sur les propriétés non bâties.

Remarque : cette augmentation engendrera une recette de 4000€.

#### 5/Vote du BP 2017 du budget communal :

Le budget primitif 2017 du budget communal proposé reprend les résultats de l'exercice 2016 et s'équilibre ainsi :

	<b>DEPENSES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>
Section de FONCTIONNEMENT	636 879.92 €	490 315.72 €
Report 2016		146 564.20 €
<b>TOTAL de la section d'EXPLOITATION</b>	<b>636 879.92 €</b>	<b>636 879.92 €</b>

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
Section d'INVESTISSEMENT	138 168.20 €	219 883.76 €
Report 2016	81 715.56 €	
<b>TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT</b>	<b>219 883.76 €</b>	<b>219 883.76 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>856 763.68 €</b>	<b>856 763.68 €</b>
------------------------	---------------------	---------------------

Le BP 2017 est approuvé à l'unanimité- 11 voix pour.

#### 6/Approbation du compte de gestion du budget assainissement 2016 :

Monsieur Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable

à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.  
Le résultat de l'exercice 2016 est de 9 458.61 € en exploitation et de 839.44 € en investissement.

Le résultat de clôture de 2016 s'élève :

- en exploitation à 98 220.53 € et
- en investissement à 11 093.54 €.

Il sera affecté au BP 2017.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment

justifiées, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité- 11 voix pour.

#### 7/Approbation du compte administratif du budget assainissement 2016 :

Il est conforme au compte de gestion de la perception.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 15 029.93 €.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 24 488.57 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7 339.40 €.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 8 178.84 €.

Les dépenses et les recettes 2016 sont examinées en vertu du comparatif et du grand livre 2016.

Hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif est approuvé à l'unanimité- 10 voix

pour.

#### 8/Vote de l'affectation de résultat 2016 du budget assainissement au BP 2017 :

L'examen du compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 98 220.53 € et

Un solde d'exécution (excédent d'investissement) de 11 093.54 €.

Il est proposé donc d'affecter ces excédents au BP 2017.

L'affectation de résultats 2016 du budget assainissement au BP 2017 est approuvée à l'unanimité-

11 voix pour.

9/Vote de la redevance consommation eau et prime fixe :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter pour 2017 le montant de la

prime fixe d'assainissement ainsi que la redevance sur consommation d'eau.

Soit pour 2017 :

- Prime fixe d'assainissement : 57.47 €
- Redevance consommation eau : 0.58 € H.T. / m3

Approbation à l'unanimité- 11 voix pour.

10/Vote du budget primitif 2017 du budget assainissement :

Le budget primitif 2017 du budget assainissement proposé reprend les résultats de l'exercice 2016 et s'équilibre ainsi :

	<b>DEPENSES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION d'EXPLOITATION</b>
Section de FONCTIONNEMENT	124 748.44 €	26 527.91 €
Report 2016		98 220.53 €
<b>TOTAL de la section d'EXPLOITATION</b>	<b>124 748.44 €</b>	<b>124 748.44 €</b>

	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
Section d'INVESTISSEMENT	45 201.64 €	31 108.10 €
Report 2016		11 093.54 €
<b>TOTAL de la section d'INVESTISSEMENT</b>	<b>45 201.64 €</b>	<b>45 201.64 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>169 950.08 €</b>	<b>169 950.08 €</b>
------------------------	---------------------	---------------------

Le BP 2017 du budget assainissement est approuvé à l'unanimité- 11 voix pour.

11/Questions diverses : Pas de questions diverses.

Clôture de la séance à : 21h25.

Le Maire, B.MOUYON.